

Procédure file

Informations de base		
RSO - Décisions d'organisation interne	2011/2841(RSO)	Procédure terminée
Décision sur la composition numérique des commissions permanentes		
Sujet 8.40.01.06 Commissions, délégations interparlementaires		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
18/01/2012	Résultat du vote au parlement		
18/01/2012	Décision du Parlement	T7-0001/2012	Résumé
18/01/2012	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2011/2841(RSO)
Type de procédure	RSO - Décisions d'organisation interne
Sous-type de procédure	Organisation du Parlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 206
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B7-0001/2012	12/01/2012	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0001/2012	18/01/2012	EP	Résumé

Décision sur la composition numérique des commissions permanentes

Le Parlement européen a décidé de modifier comme suit la composition numérique des commissions permanentes:

- commission des affaires étrangères: 76 membres
- commission du développement: 30 membres
- commission du commerce international: 31 membres
- commission des budgets: 43 membres
- commission du contrôle budgétaire: 30 membres
- commission des affaires économiques et monétaires: 48 membres
- commission de l'emploi et des affaires sociales: 49 membres

- commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire: 69 membres
- commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie: 61 membres
- commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs: 41 membres
- commission des transports et du tourisme: 47 membres
- commission du développement régional: 50 membres
- commission de l'agriculture et du développement rural: 44 membres
- commission de la pêche: 25 membres
- commission de la culture et de l'éducation: 31 membres
- commission des affaires juridiques: 25 membres
- commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures: 60 membres
- commission des affaires constitutionnelles: 24 membres
- commission des droits de la femme et de l'égalité des genres: 35 membres
- commission des pétitions: 35 membres,
- et de modifier comme suit la composition numérique des sous-commissions:
- sous-commission «droits de l'homme»: 31 membres,
- sous-commission «sécurité et défense»: 31 membres.